

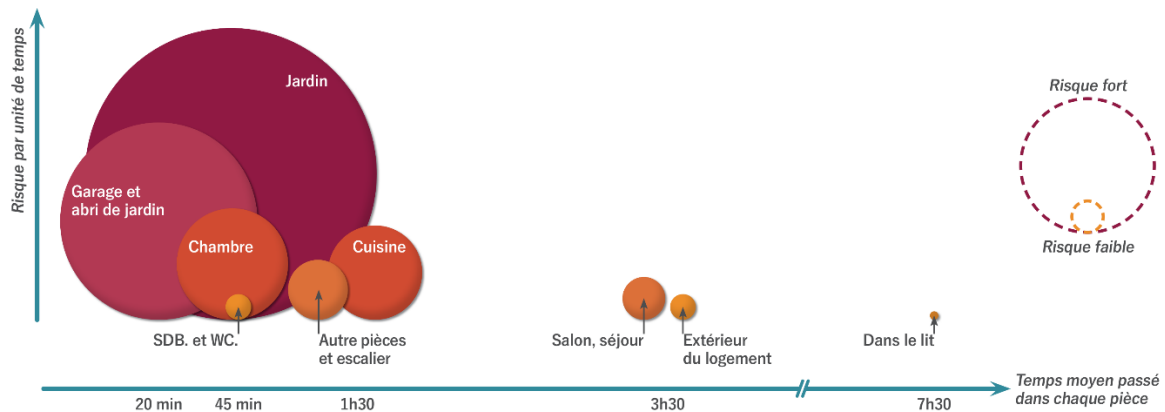


Accidents domestiques : dans quelles pièces court-on le plus de risque ?

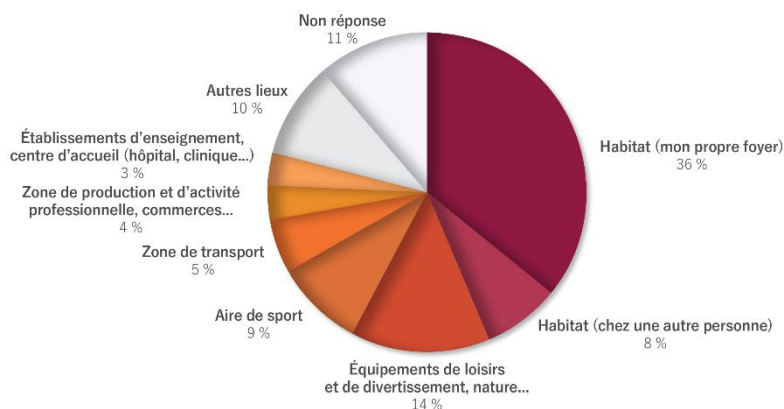
Bordeaux, le 26 septembre 2016 – Pour la première fois, l'observatoire MAVIE, coordonné par Emmanuel Lagarde, directeur de recherche à l'Inserm et chercheur à l'Unité 1219 «Bordeaux population health research center» (Inserm/Université de Bordeaux), en partenariat avec Calyxis, permet de mesurer le temps passé par des volontaires dans chacune des pièces de leur habitat, et donc d'estimer précisément leur risque d'accident domestique. L'étude nationale, véritable outil de prévention des risques d'accident de la vie courante, forte de la participation de ses premiers 26 000 volontaires (sur les 100 000 attendus) livre ces premiers résultats inédits.

Plus de temps passé = plus de risque d'accident ?

Le relevé du temps passé au quotidien dans chacune des pièces de l'habitat par les volontaires MAVIE offre un aperçu inédit des risques d'accidents domestiques. Le lieu le plus dangereux, celui où l'on dénombre le plus d'accident pour un temps donné, est le jardin, suivi du garage et de l'abri de jardin. Les seniors et les enfants y sont les principales victimes ; ces lieux étant ceux dans lesquels les volontaires passent le moins de temps. À l'intérieur du logement, la chambre est le lieu le plus dangereux. Nos volontaires y passent, en moyenne, moins d'une heure au quotidien (hors temps passé dans le lit). Les accidents qu'on y dénombre touchent principalement les enfants, qui y passent, eux, plus de temps. À temps passé égal, les volontaires ont deux fois plus de risque d'avoir un accident dans leur cuisine que dans leur salon. Enfin, le lieu le moins dangereux est le lit, avec dix fois moins d'accident que dans la cuisine. Heureusement, car c'est le lieu où l'on passe, en moyenne, 7h30 chaque jour.



Accidents domestiques : classement des pièces les plus dangereuses.



Répartition des lieux de survenue des accidents de la vie courante.

L'habitat est le premier lieu de survenue des accidents de la vie courante pour les volontaires : près de 45 % s'y déroulent, touchant l'ensemble de ses habitants, quel que soit leur âge. Les chutes représentent 35 % des mécanismes d'accidents qui y surviennent, suivies des chocs et des écrasements (environ 25% chacun) ; les

brûlures étant à l'origine de 5 % de ces accidents. Les lieux où surviennent le plus d'accidents sont, ensuite, les équipements de loisirs et de divertissement ou la pleine nature (14%), puis les aires de sport (9%) ; le sport étant l'activité à l'origine du plus grand nombre d'accident du quotidien.

Un nouveau site web conçu pour les volontaires MAVIE



Pour atteindre l'objectif des 100 000 volontaires, l'observatoire MAVIE devient un véritable outil de prévention des risques d'accident de la vie courante. Sur son site internet (www.observatoire-mavie.com) et ses réseaux sociaux¹, l'étude propose un véritable contenu de référence sur les accidents du quotidien² et dispense de nombreux conseils de prévention. Depuis septembre, le site internet est adapté aux mobiles et tablettes, et l'ergonomie de l'espace privé des volontaires a été améliorée. Objectifs : favoriser et faciliter la réponse aux questionnaires et la déclaration d'accident. Le forum de

l'étude continue d'être un lieu d'échange entre les volontaires et de témoignages précieux.

Pour aller plus loin dans cette dynamique, l'équipe MAVIE travaille sur la création d'un système d'aide à la décision personnalisé pour chaque volontaire : le MAVIE-Lab. Cette application innovante leur permettra d'évaluer leurs risques et d'expérimenter virtuellement des solutions de prévention spécifiquement adaptées à leurs besoins³.

Qu'implique la participation à l'observatoire MAVIE ?

Les volontaires peuvent participer seul, avec l'ensemble de leur foyer et/ou en représentant une personne âgée ou dépendante. Lors de l'inscription ils remplissent des questionnaires en ligne sur les caractéristiques de leur logement, sur leurs habitudes et modes de vie, sur leur santé... Par la suite, les volontaires déclarent spontanément leurs accidents de la vie courante et donnent régulièrement de leurs nouvelles.

Comme pour toute recherche biomédicale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), les données collectées font l'objet de procédures strictes de sécurité et de préservation de l'anonymat, approuvées par un accord de la CNIL.

Contact chercheur :

Emmanuel Lagarde - Responsable de l'observatoire MAVIE - Directeur de recherche à l'Inserm
emmanuel.lagarde@u-bordeaux.fr - ☎ 06.84.33.84.28 - 05.57.57.95.29

Contacts presse :

Léa Bled - Chargée de communication observatoire MAVIE - lea.bled@isped.u-bordeaux2.fr - ☎ 05.57.57.15.37

¹ Les réseaux sociaux de l'observatoire MAVIE :   

² Télécharger l'infographie MAVIE de référence sur les accidents de la vie courante : <http://bit.ly/2a5Okb4>

³ En savoir plus sur le MAVIE-Lab : <http://www.observatoire-mavie.com/application-MAVIE-Lab.aspx>